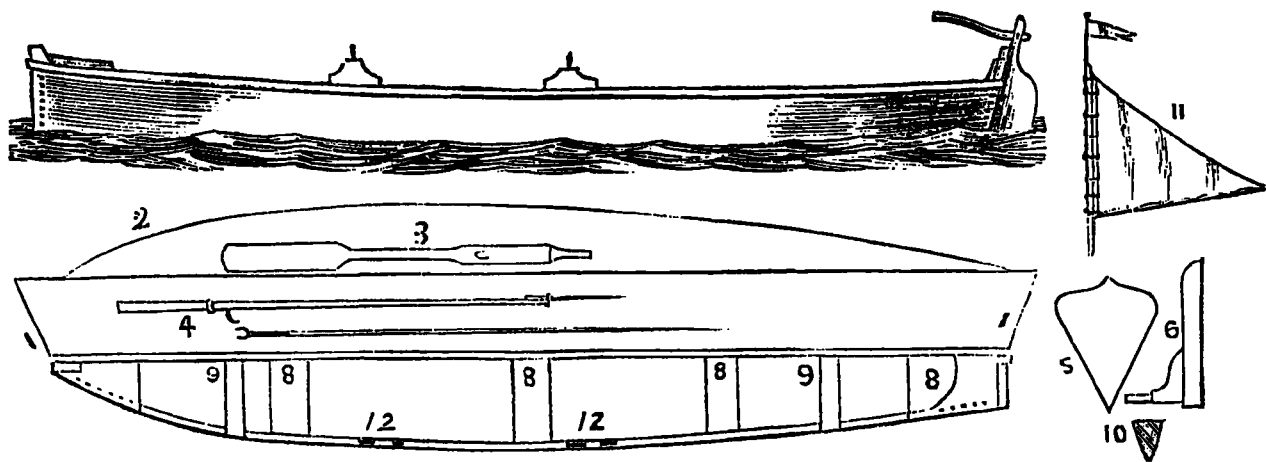




EMBARCATION DE RIVIÈRE.

Il est assez commun de voir le long de nos rivières, un grand nombre de propriétaires riverains qui ne possèdent pas d'embarcations d'aucune description. Il semble pourtant que ceux qui ont l'avantage d'habiter au bord d'une rivière devraient jouir de la commodité d'un bac, d'une chaloupe, ou de toute autre embarcation convenable. Cette jouissance rend la maison agréable aux enfants et à ceux qui l'habitent. Un bateau quelconque est en même temps très-utile. Il est à ma connaissance qu'un cultivateur à l'aise, résidant sur les bords de la rivière Richelieu, vit périr sous ses yeux un de ses enfants, faute d'embarcation, on était allé chercher le bac du voisin, mais il arriva trop tard. Somme toute, la possession d'une embarcation est d'un prix incalculable dans une foule de circonstances, d'autant plus, qu'il est facile d'en fabriquer pour un prix si modique. En vue de rendre l'exécution d'une embarcation facile à ceux qui voudraient en construire eux-mêmes. Nous donnons dans ce numéro les devis nécessaires pour faire à peu de frais une chaloupe solide, en même temps que légère et facile à manœuvrer. Son prix de revient est quelque peu supérieur à un bac ordinaire, mais il est plus durable.

J'engagerais les jeunes gens, fils de cultivateurs à essayer de construire eux-mêmes ces embarcations, car ils doivent connaître l'usage des outils de charpentier ou menuisier, et toutes les formes bien tenues, ont toujours dans un lieu spécial un assortiment d'outils de ce genre, et souvent même une boutique proprement dite. Bientôt viendra le temps de choisir le bois convenable à cet effet.

Pour cela il faudra choisir un beau pin ayant environ deux pieds de diamètre avec un tronc élancé et bien formé de vingt pieds de hauteur au moins sans branches, plus les troncs nus sont longs et gros, plus c'est avantageux. Si les troncs sont légèrement courbés, ils n'en sont que mieux pour donner plus d'élégance à la forme de la chaloupe. On les abat dans le courant de septembre ; à cette époque toute la sève est formée en bois et il ne retire pas pour la peine en le faisant sécher. Le secret d'avoir du bois de service en bonne condition c'est de le couper lorsque toute la sève est employée par les pores du bois, alors celui-ci est solide dans toutes ses parties, et plus durable pour n'importe quel ouvrage.

Aussitôt le billot préparé, il faut le transporter au moulin et le faire scier au plus vite, car plus vous retarderez plus le bois sera sujet à fendiller. Faites le scier d'un pouce et un quart à un pouce et demi francs d'épaisseur suivant le degré de solidité que vous voulez donner à votre embarcation. Vous pourriez en faire scier même d'un pouce pour des chaloupes fines et légères, à la course. Les planches les plus larges servent pour les côtés, il ne faut pas commencer par faire équarrir le

billot, il faut le faire scier avec toute son écorce et faire scier les morceaux de côtés de deux pouces d'épaisseur pour les quilles. Dans un billot de vingt à vingt-quatre pouces de diamètre vous avez tout le bois nécessaire pour construire deux chaloupes solides. Dès que votre bois est scié, il faut le mettre dans un endroit sec et aéré bien pilé, avec une planchette à chacun des bouts et au milieu de chaque morceaux, et sur le dernier morceau une bonne pesée de roches pour les maintenir en position et les empêcher de gauder. De cette manière dans la saison d'hiver, temps où vous avez plus de loisirs, vous pourrez construire facilement une embarcation, qui rendra votre résidence riveraine de plus en plus agréable, en même temps vous ferez preuve de votre capacité et de votre savoir faire, et peut être aussi vous faire une source de revenus dans un temps où un grand nombre de cultivateurs ont peu d'occupations.

A ce moment de l'année les gravures ci-jointes, vous seront d'un grand secours, en voici les principaux détails.

Les dimensions sont pour une chaloupe de vingt pieds et capable de porter cinq personnes adultes en toute sécurité. Si vous la faites de vingt cinq pieds elle portera huit personnes et ainsi de suite, pourvu que la largeur soit proportionnelle. C'est-à-dire d'un cinquième de la longueur totale. Une chaloupe de vingt pieds de longueur devra avoir quatre pieds de largeur à l'ouverture et pas moins de quarante pouces au fond. Une de vingt-cinq pieds, devra être de cinq pieds de largeur à l'ouverture et cinquante pouces au fond environ. La hauteur des côtés, doit être de 18 à 20 pouces. Une chaloupe de 20 pieds peut avoir 2 paires de rames de $7\frac{1}{2}$ pieds de longueur totale, No. 1, coupe d'un des côtés de la chaloupe de 18 pouces de largeur environ et plus large si c'est possible, dans ce cas on peut cintrer le patron de deux pouces au centre, ou mieux encore si le bois est large et courbé naturellement.

2. Coupe du fond on remarquera que l'avant est plus bombé et plus large que l'arrière, c'est afin que la vitesse soit augmentée. Si la forme des bouts était égale, la chaloupe filerait assez bien, si la partie de l'arrière était plus large que celle de l'avant, elle avancerait difficilement ; mais dans le premier cas, l'avant étant plus large que l'arrière, la masse d'eau déplacée facilite la marche singulièrement, en pressant l'arrière de la chaloupe.

3. Forme des rames, pour fixer la rame sur le pivot du talet on pratique un œil dans le bois tel qu'indiqué, ce qui facilite la manœuvre des rames mieux qu'avec un œil en fer.

4. Partie en bois pour la voile.

5. Forme de l'écusson pour l'arrière de la chaloupe.

6. Pièce de l'avant, munie d'une petite courbe en épingle rouge, ou en fer, pour fixer cette pièce à la sonçure.

7. Coupe supérieure et rebords de la chaloupe.

8. Sièges.

9. Renforts, celui de l'avant est muni d'une ouver-